

27. Professor W. DOROSZEWSKI, Warszawa: *Quelques remarques sur le rapport de la phonétique expérimentale aux autres branches de la linguistique.*

La linguistique ne se divise pas en linguistique générale et linguistique spéciale. Les problèmes dits généraux n'ont un caractère réellement scientifique que s'ils se basent sur des faits concrets. D'autre part l'analyse approfondie d'un fait particulier conduit nécessairement à des problèmes généraux.

L'expérience donne des bases solides à la théorie, la théorie pousse en avant l'expérience. L'union de la théorie et de l'expérience est la condition essentielle du progrès de la pensée scientifique. La phonétique est un domaine où cette union peut être naturellement réalisée. Toute phonétique repose au fond sur l'expérience; d'autre part, pour rendre l'expérience plus féconde et augmenter sa portée, il faut savoir se servir de termes bien ordonnés et précis, adaptés à des notions définitivement élaborées.

La phonétique, jusqu'à présent, a été le domaine d'un travail essentiellement, presque exclusivement, empirique. Il est curieux de constater que les phonéticiens ne se sont point préoccupés du problème du son. Les définitions de ce terme que donne par exemple ROUSSELOT dans ses Principes de phonétique expérimentale sont un peu flottantes: tantôt il s'agit des vibrations de l'onde aérienne, tantôt de l'impression résultant de l'action de ces vibrations sur l'appareil auditif de l'homme.

On peut, très simplement, mais en s'engageant de répondre de toutes les conséquences de cette définition, définir un son du langage comme une articulation audible¹⁾, réalisée par un sujet parlant et entendue par un autre. Un son du langage est par là même un phénomène par excellence social et il a ce caractère social grâce à sa perceptibilité par l'oreille, qui le rend transmissible d'un sujet à l'autre.

Un son non audible est une *contradictio in adjecto*.

Tout élément réel du langage doit être perceptible par les sens. Les caractères physiologiques et acoustiques d'un son constituent l'essence même de ce son, ce sans quoi il ne serait plus identique à lui-même. Faire abstraction des qualités audibles d'un son, considérer comme éléments essentiels du langage des „représentations”, des „intentions” des „idées” de sons, c'est entrer de plain-pied dans le domaine du mythe et c'est „platoniser” avec vingt-quatre siècle de retard.

Ce qui caractérise un *p* français, anglais, polonais, ce qui le distingue des autres *p*, c'est la façon dont le *p* donné est réalisé. Et la réalisation du son ressortit entièrement au domaine de l'expérience.

On peut s'intéresser aux fonctions des sons, mais il importe de noter que l'„objet” de l'étude (les sons) reste en ce cas le même: ce n'est que le point de vue qui change. De la phonétique physiologique, expérimentale à la phonétique fonctionnelle la transition est directe et plus celle-là est approfondie, moins celle-ci est menacée de confusion et d'erreurs²⁾.

¹⁾ On peut dire aussi: articulation sonore, mais il faut souligner alors que ce terme n'est pas pris en l'acception qu'il a en tant que terme corrélatif au terme: sourd (consonnes sonores et sourdes).

²⁾ On ne voit pas le besoin de créer, en dehors de la phonétique descriptive (expérimentale) et de la phonétique fonctionnelle, une troisième discipline, intermédiaire ou se superposant aux deux autres. V. mon article

Il est impossible de comprendre le mécanisme d'une langue sans avoir éclairci les traits de la base articuloire des sujets parlants et cette tâche ne peut revenir qu'à la phonétique expérimentale qui est et doit rester une des disciplines fondamentales de la linguistique.

Il faut, en résumé, coordonner la théorie avec la recherche empirique en n'oubliant point que sans l'appui empirique, expérimental la théorie reste en l'air.

Discussion:

Professor R. JAKOBSON: Der Ausgangspunkt von DOROSZEWSKI („ce qui est en dehors des phénomènes perceptibles par les sens ne peut servir de matériel à une étude scientifique”) ist eine unhaltbare philosophische These. Unter diesem Gesichtspunkte ist es unmöglich sprachliche Werte und Funktionen zu analysieren und auch die „phonétique fonctionnelle”, die von DOROSZEWSKI verkündigt wird, steht im Widerspruche zu dieser These. Übrigens ist im Grunde genommen die funktionnelle Phonetik nichts anderes als die Phonologie. Der Terminus Phonem hatte schon bei DE SAUSSURE und bei BAUDOIN DE COURTENAY eine funktionnelle Bedeutung.

Professor J. MUKAŘOVSKÝ: M. DOROSZEWSKI vient de dire qu'en travaillant dans le terrain il s'est convaincu qu'il faut travailler toujours sur des matériaux. Cela, les phonologistes ne l'ont jamais nié. Mais de là à prétendre que seulement la réalité empirique existe, il y a très loin; c'est un saut dans la métaphysique.

Professor W. DOROSZEWSKI: Les questions de positivisme ou non-positivisme ne sont pas de première importance. L'essentiel, c'est de se confirmer, autant que l'on peut, aux exigences du bon sens et de ne pas se laisser égarer par une terminologie trop compliquée. Nous avons pu nous convaincre que la plupart des malentendus qui surgissaient pendant nos débats étaient dus à ce que nous parlions des langages différents. Donc, ne créons pas trop de termes nouveaux et tâchons de rester dans la tradition des termes employés par nos prédécesseurs – partout où un besoin réel n'exige pas des modifications.

Professor MARCEL COHEN: Il ne faut pas oublier, en parlant de phonèmes, la théorie de SCRIPTURE sur les „atomes du langage”.

28. Professor H. J. Pos, Amsterdam: *Quelques perspectives philosophiques de la phonologie.*

Quand on cherche des perspectives philosophiques dans une théorie qui est limitée à un domaine spécial d'une science empirique comme la phonétique, on n'a pas la prétention d'ajouter à cette théorie de nouvelles matières ni de vouloir en indiquer les limites. La tâche à laquelle le philosophe doit se borner, est plutôt celle d'interpréter la nouvelle théorie d'après sa portée la plus générale et qui est la plus éloignée de toute application

concrète. À ce travail il mettra tout son zèle. Par la distance même qui le sépare des recherches de détail il semble particulièrement disposé à dégager de la théorie comme elle est émise, sa formule la plus universelle, qui sera plus serrée d'après le degré auquel elle sondera les profondeurs qui relient les faits à leurs principes. Cette fonction d'interprète respectueux d'un ensemble de conceptions dont l'origine est étrangère à toute préoccupation synthétique n'oblige cependant pas moins à rester critique qu'à se pénétrer des matières où la théorie est située.

Ici on bornera ses réflexions à trois points: 1°. la nature du phonème, la question de sa réalité et de sa fonction; 2°. la nature du système de phonèmes et 3° la question de l'importance de la théorie phonologique pour la théorie générale du langage.

La phonologie est sortie de la phonétique en opposant à la dernière le nouveau concept du phonème, ou, si on préfère, en mettant ce concept déjà connu au premier plan. Parmi les objections et les malentendus que cette notion a rencontrés, il y en a de très philosophiques: le phonème serait une abstraction sans réalité, ou bien, ce qui est plus dire, il n'existerait tout simplement pas. En effet, la définition du phonème paraît se prêter à ces objections, puisqu'en premier lieu elle est négative: le phonème n'est pas le son réalisé (qui est évidemment une réalité), il n'est aucun son réalisé, il ne saurait être réalisé, il est quelque chose d'idéal. D'où la conclusion de la part de certains phonéticiens soucieux à jamais transcender le réel: le phonème est une chose inexistante. Cette conclusion tient à un préjugé qui est des plus naturels et des plus difficiles à démasquer, celui que la seule voie donnant accès aux réalités de la langue est celle de l'observation des sons comme tels. Eh bien, c'est un principe qui paraît simple, mais qui est plutôt simpliste. Il y a lieu de distinguer entre deux sortes de simplicité, qu'on peut appeler la subjective et la véritable, ou, si on veut, celle du point de vue et celle du principe. Alors la prétendue simplicité de l'observation des sons comme tels n'est pas autre chose que la simplicité simpliste. Ceci me paraît s'éclaircir par l'analogie avec une science dont le passé remonte bien plus loin que celui de la phonétique.

Il est connu qu'en astronomie le système de PTOLÉMÉE après avoir prévalu dans l'antiquité, a été remplacé définitivement par celui des temps modernes. Et pourtant le système antique est bien plus convaincant pour celui qui se place sur la base de la simple observation que la théorie pleine d'abstractions mathématiques qui est la conception moderne des mouvements des corps célestes. Ici le progrès a consisté justement en ce que de la simplicité simpliste qui amenait à une infinité de données toujours nouvelles et jamais en accord avec les explications projetées sur la même base, l'esprit ait su se libérer pour atteindre l'attitude vraiment simplifiante qui l'a rendu capable de calculer les événements sphériques en les soumettant aux quelques règles du calcul différentiel. Simplicité simpliste amenant aux embarras infinis de la théorie des cycles et épicycles de PTOLÉMÉE; simplicité véritable, qui par un puissant effort d'abstraction a rendu l'esprit maître des objets.

Dans le domaine des sons il n'en est pas autrement: la théorie des phonologues, c'est la révolution de COPERNIC en ce sens, que c'est la façon la plus simple de présenter les phénomènes sonores. Par contre la phonétique antérieure, si elle se tient strictement à sa méthode d'observation tout court, ne saurait éviter de tomber dans un abîme de phénomènes individuels et

toujours nouveaux. Même si, de sa façon, elle arrive à des classifications, les cadres qu'elle dresse ne sont pas d'une valeur explicative égale à celle de la phonologie.

Mais, a-t-on objecté, ces éléments dont la phonologie fait cas, ne sont que des constructions ou des abstractions. Nouveau malentendu: ils le sont si peu qu'il importe de souligner que ce sont des faits d'expérience, qui se manifestent dans la réalité ou nous vivons et qui sont expérimentales à plus juste titre que les prétendus sons objectivement perçus, lesquels personne ne perçoit à moins de se décider à devenir phonéticien. Si les explications que les phonologues eux-mêmes en ont donné ont pu fournir quelques armes aux défenseurs de l'ancienne phonétique et s'il n'est pas trop abusé qu'en philosophe on ose vouloir aider à la défense, il importerait de relever que le terme visé ou intentionné (all. gemeint) qu'on emploie pour caractériser le phonème en opposition au son réalisé, prête à des confusions, puisqu'il ne relève que très unilatéralement la nature du phonème. Si ce dernier n'était que „gemeint", il serait purement subjectif et individuel. Il varierait autant que varient les prononciations infiniment nuancées d'un même mot; avec cela il perdrait tout ce qui le rend précieux pour la compréhension des phénomènes.

Il est bon de souligner, que le phonème est dans la conscience linguistique (Sprachbewusstsein), que ce n'est pas une chose inconsciente, que sa connaissance intime est présente à chaque membre d'un groupe linguistique, mais il est insuffisant de le caractériser seulement comme „visé". Ce qui est visé par un individu peut très bien ne pas être compris comme tel par un autre.

Le phonème est aussi peu visé qu'il n'est une norme idéale ou une moyenne statistique. Au sujet de ce qu'il vise, l'individu peut rester solitaire. Mais cela n'est jamais le cas avec le phonème parmi les membres d'une collectivité linguistique. Le phonème ne peut justement pas rester auprès de l'individu qui le vise ou réalise, il est aussi essentiellement reconnu par le sujet écoutant qu'il est visé par le sujet parlant. Et entre ces deux l'entente est des plus parfaites, à ce point qu'il y ait moins de malentendu sur les phonèmes que sur n'importe quel autre instrument de l'expression linguistique. S'il en est ainsi, il faut aller plus loin en se disant, que l'ensemble des phonèmes d'une langue, par son caractère bilatéral, représente une valeur tout objective. Cela posé on peut entrevoir que ce ne sont pas les individus qui dressent entre eux les phonèmes dans le but de s'entendre après, mais que plutôt inversement, c'est dans les phonèmes que les membres de la collectivité linguistique se retrouvent, que les phonèmes sont et l'instrument et le contenu originnaire de leur entente. En le prenant de ce biais le phonème se définirait comme le plus petit élément sur lequel les individus d'une communauté linguistique s'entendent en ajoutant, que toute entente d'ordre supérieur est plus problématique et plus menacée que celle-là. En même temps le phonème se rangerait parmi les contenus significatifs de la langue et la sémantique commencerait à un degré plus bas qu'il n'a été conçu avant. Le son serait au phonème ce que le mot serait au sens.

Chaque langue ayant son système particulier de phonèmes, le problème se pose, quel travail interne de la conscience collective a produit pour une langue déterminée ce système et pas un autre. Tous les systèmes phonologiques ont ceci en commun, qu'ils se présentent comme des ensembles

de sons, choisis non sans ordre, parmi les possibilités infiniment étendues. Le phonème est un son, élu parmi d'autres pour être un sens. Ce sens ne se circonscrit pas comme il est le cas avec les mots et les phrases: il se sent. La liaison entre l'élément sonore et le fonctionnel est tellement intime ici qu'on arrive à peine à séparer l'un de l'autre dans la pensée. On ne peut demander aux membres d'une collectivité linguistique l'explication du phonème *k* de l'angl. *cool, keep, call*, sans entendre produire ce *k* dans ses manifestations différentes. Et pourtant, si intimement que le phonème relie le son au sens, la pensée les distingue et la question se justifie: pourquoi ce son-ci est-il ce sens-là? Autant que cette question se pose, il reste dans l'union du son au sens un facteur contingent, irrationnel. Cette contingence paraît se réduire quand on considère le phonème isolé jusqu'ici, dans l'ensemble du système, de son système. C'est en choisissant les phonèmes corrélatifs que la langue arrive à effacer le contingent provisoire du choix de n'importe quel phonème particulier, c'est en procédant systématiquement dans la réunion des phonèmes qu'elle légitime ce qui paraît irrationnel d'un point de vue limité.

Pour terminer, quelques mots sur la réception des découvertes phonologiques dans la théorie générale de la langue. Ces découvertes paraissent signaler le provisoire de la distinction entre une science des sons et une science des significations. La science des phonèmes est déjà de la sémantique, à savoir la plus élémentaire et celle qui doit être la base pour comprendre les étages supérieurs. Si nous comprenons, grâce à la théorie phonologique, que la sémantique commence à un étage plus bas qu'on n'avait supposé jusqu'ici, il importera de trouver la loi qui ferait comprendre le système phonologique comme premier terme d'une série ascendante de complications, ou toujours un même principe fondamental est appliqué. Une telle formule paraît se dessiner, quand on compare le phonème avec le mot, le mot avec la phrase.

Il est généralement reconnu, que le mot n'existe pas isolément, qu'il fonctionne toujours dans un ensemble. Cependant personne n'ira jusqu'à nier que le mot n'apporte son secours à la construction de la phrase, à dire qu'il n'est rien. Le mot, en prêtant son secours à la construction de l'ensemble qui est la phrase, n'y figure pas comme il figure à l'état isolé; il prend un autre aspect, il s'efface dans les services qu'il rend. Cet effacement s'impose aux sujets linguistiques avec une telle force qu'on ne pourrait se représenter aucunement la façon dont le mot se présente à l'état isolé, autant qu'on est emporté par le courant de la phrase. Il ne paraît pas être autrement du phonème: lui aussi s'efface plus ou moins, mais sans disparaître entièrement dans les ensembles qui sont les mots. C'est une sorte d'oubli de la valeur du phonème isolé que la conscience linguistique s'impose pour arriver à faire fonctionner ces unités supérieures qui sont les mots. La supériorité sémantique du mot envers le phonème consiste dans ce que le phonème n'admet pas la séparation entre son et sens, tandis que le mot dispose de la possibilité d'être expliqué par d'autres moyens linguistiques. En même temps au sujet du mot il y a plus de malentendus possibles qu'au sujet du phonème, mais moins qu'au sujet de la phrase et des autres unités plus complexes.

Dans l'hierarchie qui monte du phonème au mot, du mot à la phrase deux lois directrices et dont l'union est étroite, se font entrevoir, celle du

choix systématique qui règle les rapports des éléments sémantiques et celle de la synthèse, qui met ces éléments au service de buts expressifs qu'à l'état isolé et distinct ils ne pourraient remplir. Les sons sont élus pour être des phonèmes, les synthèses de phonèmes pour être des mots, les synthèses de mots pour être des phrases. Les sons qui restent en dehors de ce choix, restent des sons, et ainsi les synthèses de phonèmes et de mots. Choix et synthèse constituent les lois fondamentales de la langue, conçue comme système sémantique à plans superposés, dont le plus bas est celui des phonèmes et dont le sommet ne se laisse jamais fixer en définitive.

No discussion.

29. JÖRGEN FORCHHAMMER, München: (paper handed by Dr. F. HOGEWIND) *Über die Notwendigkeit einer schärferen Abgrenzung und eines engeren Zusammenwirkens der verschiedenen phonetischen Wissenschaften.*

Die Phonetik in ihrer jetzigen Form ist eine verhältnismässig junge Wissenschaft. Es ist noch nicht recht lange her, dass sie nur als kleines Spezialgebiet der Linguistik galt. In den letzten Jahrzehnten hat sich ihr Bereich jedoch derart erweitert, dass man jetzt bereits – wie auch aus dem Wortlaut der Einladung zu diesem Kongress hervorgeht – von verschiedenen „Phonetischen Wissenschaften“ sprechen kann. Es mag deshalb vielleicht zweckmässig sein, diese phonetischen Wissenschaften unter die Lupe zu nehmen und eine Diskussion über ihre Abgrenzung sowie über ihr gegenseitiges Zusammenwirken anzuregen.

Die Phonetik beschäftigt sich in erster Linie mit den Sprachlauten. Nun können die Sprachlaute aber von verschiedenen Gesichtspunkten aus betrachtet werden, je nachdem man sie akustisch als Schallerscheinungen oder physiologisch als Gebärden auffasst. Hierdurch zerfällt die Phonetik in zwei Gebiete: in die akustische Phonetik oder die Lehre von den Lautklängen und in die physiologische Phonetik oder die Lehre von den Lautgebärden.

Zwischen diesen beiden Gebieten müsste m.E. eine viel schärfere Grenze gezogen werden, als bisher üblich war. Man findet in der heutigen phonetischen Literatur noch immer vielfach Bemerkungen, die darauf hinweisen, dass der Verfasser sich nicht ganz klar war, dass Lautklänge und Lautgebärden zwei ganz verschiedene Untersuchungsobjekte sind. Auch bei der systematischen Aufstellung der Sprachlaute wird dieser Unterschied meistens nicht genügend berücksichtigt.

Der Grund zu dieser Unklarheit scheint mir hauptsächlich in dem irreführenden Wort „Sprachlaut“ zu liegen. Denn das Wort „Laut“ bezeichnet ja einen akustischen Begriff und lenkt daher die Aufmerksamkeit einseitig auf die akustische Seite der Sprache. In der Laienwelt, bis weit in die Reihen der Fachphonetiker hinein, herrscht deshalb ganz natürlich die Auffassung, dass die Elemente unserer Sprache Schallerscheinungen seien, und dass die Phonetik dementsprechend in erster Linie eine akustische Wissenschaft sei. Eine genaue Untersuchung der Sprachelemente zeigt uns jedoch, dass ein tieferes Verständnis für diese nur dann möglich ist, wenn wir von dem irreführenden Namen Sprachlaut absehen und die Sprachlaute als Gebärden auffassen, die wir mit unseren Sprachwerkzeugen vornehmen. Eigentümlich für diese Gebärden ist nur, dass sie – im Gegen-